

Responsabilité
et ingouvernabilité
de l'État africain

Ousmane Djiguemde

**Responsabilité
et ingouvernabilité
de l'État africain**

La problématique
de la responsabilité au cœur
de la construction d'un piège
d'ingouvernabilité

LES ÉDITIONS DU NET
126, rue du Landy 93400 St Ouen

Du même auteur

Genre : Modernité, cultures et traditions – les vrais enjeux de l'humain du 21^{ème} siècle, Les Éditions du Net, 2022

Redevabilité en management public : Investigation épistémologique au cœur d'une administration publique africaine, Les Éditions du Net, 2019

Principes généraux de la dissertation : Guide méthodologique, Les Éditions du Net, 2019

Business model d'un État en voie de développement ou les implications économiques d'une réforme de la gouvernance administrative, Les Éditions du Net, 2019

Les dessous d'une impossible réconciliation nationale au Faso : l'envers d'un processus corrompu à la source, Les Éditions du Net, 2019

Burkina Faso : entre légitimité et biais des performances publiques, comment rester crédible, Les Cahiers de l'IREA Éditions Harmattan, 2018

Le gestionnaire public et l'évaluation pour la prévention de la corruption, Les Cahiers de l'IREA Éditions Harmattan, 2017

Shékina le rêve inachevé, Faso Livres, 2005 (co-auteur Jacques RESCH)

Illustration de couverture : Ousmane DJIGUEMDÉ

À ma mère,
Toi dont le cœur bat à chaque accélération de mon
rythme cardiaque,
Toi sur les joues de qui coulent chacune de mes
larmes de peine et de joie,
comme à l'instant présent où je boucle cet ouvrage,
contribution au bien-être de mon peuple,
Toi femme résiliente, daigne accepter que je fasse
résonner ton illustre nom,
Binta SAVADOGO, aux côtés du mien,
afin que le monde sache de qui je tiens cette force
de caractère !
À mon père,
Ma tutelle intellectuelle, celui qui ne contourne
jamais le bien,
Raguiligsomdé Souleymane DJIGUEMDÉ,
Toi qui m'a fait grandir dans l'amour du savoir et
du bien savoir,
Je me souviens de la façon dont tu m'as fait
assimiler le mot « annoncer »
Je ne l'écrirai plus jamais avec faute,
même si tu n'as pas eu la chance de montrer tout
ton potentiel au monde,
Je suis la plume et le savoir que tu aurais dû mettre
à la disposition de l'humanité.
Je suis fier d'être votre fils !

Avant-propos

Depuis quelques années, le Sahel, en général, et le Burkina Faso, en particulier, ploie sous les coups de boutoir du terrorisme, sans savoir jusque-là comment en sortir. Pourtant, même si de façon expresse, ce n'était pas le terrorisme qui était visible à l'horizon, les études prospectives réalisées par ces États ou à leur profit, avaient imaginé des scénarii catastrophes, dans lesquels les efforts de développement seraient réduits à néant. Les variables les plus mises en indexes étaient généralement l'éthique et la responsabilité.

C'est pourquoi, dès que les situations de crise surviennent, comme c'est le cas actuellement, au regard du fait qu'en amont elles étaient prévues, avec des variables bien mises en évidence, il convient maintenant de se saisir des réalités constatées en aval, pour voir comment chacune d'elles s'est comportées et l'impact qu'il y a eu sur la gouvernance. C'est ce que ce livre tente, avec toutes les limites objectives et subjectives de l'auteur, de disséquer pour aider à la résolution de la crise terroriste au Burkina Faso.

À l'avènement du MPSR¹, les premiers signes avant-coureurs du glissement du pays vers le scénario catastrophe décrit par le rapport général de l'Étude nationale prospective Burkina 2025, réalisée en 2005, étaient déjà visibles avec la présence envahissante de mouvements opportunistes de soutien qui avaient pignon sur rue dans le débat public. Certaines d'entre elles étaient, à la limite, des proto-décideurs publics, du fait du poids de leur contribution à l'avènement du nouveau pouvoir.

Ces signes précurseurs des nouvelles logiques de gouvernance publique méritaient que l'on s'y intéresse. C'est ce devoir que nous avons simplement décidé d'accomplir sous l'angle de l'examen des problématiques de responsabilité et d'éthique en management public, fortement en cause dans cette dynamique.

L'auteur

1. Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR). Le MPSR-1 était celui dirigé par le Lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo DAMIBA. Le MPSR-2 qui lui a succédé à partir du 30 septembre 2022 est dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré.

Introduction

Au moment des indépendances, le souci majeur des États africains au sud du Sahara était principalement d'affirmer leur souveraineté pour effacer le traumatisme de la domination. Plus cette souveraineté se confortait, autour des missions régaliennes de l'État, et que les difficultés s'amoncèrent, au point que celui-ci ne soit plus en mesure d'assurer tous les besoins de tous ses citoyens, conformément au principe sacro-saint d'égalité du service public, l'on a senti la nécessité de resserrer les missions de l'État autour de la gestion de l'intérêt général.

Cette nécessité s'est imposée d'elle-même à partir du moment où l'essoufflement. Désormais, le principe de redevabilité et la montée en puissance des contrôles exercés par les citoyens sur l'action publique obligent pratiquement les gouvernants à engager leur pays dans un processus de modernisation supposée accroître la qualité du pilotage, du contrôle et de l'évaluation de l'action publique, et qui sont eux aussi des processus infra intégrant nécessairement un suivi efficace et moderne (faisant de plus en plus appel aux TIC) de l'utilisation des différentes ressources

publiques (humaines, financières, matérielles notamment) mises en corrélation dans le but de produire les performances au profit de l'ensemble des citoyens.

Pour y arriver, la modernisation de l'État africain passe nécessairement par un processus de réflexion qui devra aboutir à la production de normes pertinentes et efficaces, voire intelligentes, pour la prise en charge des besoins publics et la pérennité de l'État lui-même, mais aussi de stratégies éprouvées à cet effet. Des États comme le Burkina Faso s'y sont effectivement engagés. Dans ce sens, l'on peut répertorier un grand nombre de réformes en matière de gouvernance à tous les niveaux de l'État. Cependant, après plus de soixante ans d'autonomie politique, cette modernisation semble toujours stagner au stade de balbutiement, tellement la question des normes et leur remise en cause perpétuelle, la très grande fréquence de mutations institutionnelles et le caractère hautement mouvant du climat social, conséquence du manque de plus d'homogénéité du corps social, pouvant impulser une vision prospective pérenne et intangible, continuent de plomber le développement de l'État africain contemporain.

On l'a constaté par exemple au Burkina Faso depuis la fin du 20^{ème} siècle, avec la difficulté qu'il y avait à réformer l'administration publique, et la gestion publique en général, malgré une inflation de lois et règlements occasionnant de multiples goulots d'étranglement. Ces blocages ont pour noms, entre

autres, difficiles réformes constitutionnelles, qui peinent aussi à définir une place pour des leaders d'opinion influents mais non constitutionnels comme « l'oligarchie de fait » de la chefferie coutumière et/ou religieuse, la problématique d'une approche consensuelle de la participation citoyenne à l'action publique, avec son lot d'innombrables interprétations voulues par les biais normatifs contenus dans les textes, la réticence des citoyens, des agents publics et des gouvernants à accepter la mise aux normes technologiques du fait des implications de pertes d'emplois, de privilèges divers, d'intérêts multiformes et de l'inconnue qui s'invite dans leur univers, etc.

En outre, lorsque l'on est familier des milieux administratifs burkinabè, l'on entend professer, avec force parfois, que le Burkina Faso est passé « expert dans l'art de produire de beaux textes (normes), mais le problème réside dans leur application ». Effectivement, dans les tiroirs de l'administration, l'on en retrouve à profusion, dans tous les secteurs d'activité, mais qui sont inopérants. À l'analyse, l'on constate que depuis 1985 environ, beaucoup de normes sont adoptées suivant un processus participatif conforme à la réglementation du moment, c'est-à-dire bâties autour d'un consensus devant favoriser leur applicabilité. Pourquoi, de cette période à maintenant, celles-ci n'ont-elles pas été en mesure de résoudre les besoins des populations ?

Un rapide regard sur l'histoire nous renseigne en effet que la prise de conscience nationale sur la

qualité de l'administration burkinabè est venue sous la révolution au cours de réflexions à Ouahigouya du 13 au 21 septembre 1986. C'était à l'occasion de la tenue de la toute première Conférence des Commissions du Peuple chargées des secteurs Ministériels (CCPM), instituée par le décret N°85-108/CNR/PRES du 02 novembre 1985 traitant des Structures Dirigeantes de l'Exécutif Révolutionnaire (SDER). Ces premières assises, consacrées à la « médication de la crise de l'administration », ont planché sur la « vie administrative en vue d'adopter une série de résolutions pour améliorer le fonctionnement de l'administration », à travers trois axes (les structures administratives et politiques, les ressources humaines et la logistique).

Mieux, à l'instar de certains pays africains francophones contraints, au début des années 1990, d'ouvrir le débat public à un plus grand nombre de citoyens, sinon à l'ensemble des citoyens, à la suite du discours de la Baule, prononcé par le président français François Mitterrand, et malgré un accroissement de la participation des parties prenantes à la définition des normes, ainsi que l'élargissement de leur poids politique à tous les échelons du processus décisionnel au Faso, l'on a assisté à une succession de ruptures d'égalité entre citoyens, entre communautés et entre régions, du fait de la mauvaise répartition des investissements et services publics.

Parallèlement à cela, l'on a constaté l'émergence d'une catégorie de citoyens qui ne se sentaient

plus du tout redevable d'un État trop éloigné d'eux, de leurs réalités, de leurs besoins et dont ils ne voyaient nullement la contribution à leur vie quotidienne. Ce sentiment a grandi progressivement au point de se transformer aujourd'hui en un piège d'ingouvernabilité qui se referme petit à petit sur l'État et ses démembrements.

En clair, dans le nouveau contexte créé sur cet espace, le déroulement de l'action publique, la mise en œuvre des décisions publiques et l'expression de l'autorité de l'État sont désormais difficiles à s'imposer au public, malgré la précipitation et le zèle que l'État met à rattraper ces injustices. Ces évolutions cachent un tableau sombre de facteurs favorisant, avec un taux réel de chômage très élevé sous lesquels est couvée une bombe sociale menaçant l'intégrité et la pérennité du pays. En d'autres termes, même après le terrorisme, voire surtout après le terrorisme, la quête de la stabilité de l'État est une tâche qui fait très peur à l'analyse.

Un tel constat est tout de même incompréhensible quand on connaît la pugnacité de la société civile burkinabè. En effet, depuis leur introduction dans le processus de gestion des affaires publiques, sous la révolution en 1985, les citoyens, organisés en groupes de veille, prennent désormais toute leur place dans les débats sur la gestion publique, à travers la définition des normes, la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques au Faso.